



10 OBSTACLES

à la compétitivité

S'ATTAQUER AUX 10 PLUS IMPORTANTS OBSTACLES À LA COMPÉTITIVITÉ

Janvier 2013

Le porte-parole des entreprises canadiennes^{MD}

BRANCHÉ!



10 OBSTACLES à la compétitivité

La compétitivité du Canada continue d'être gravement menacée par la présence d'économies traditionnelles et émergentes qui tentent agressivement d'occuper le paysage économique mondial. En fait, la capacité de notre pays à rester un meneur parmi les nations continue de baisser. Un rapport du Forum économique mondial publié en 2012 a classé le Canada 14^e sur le plan de la compétitivité économique mondiale, en recul de deux places par rapport à 2011 et de cinq places depuis 2009. L'amélioration de la compétitivité du Canada est tributaire d'un secteur privé ambitieux, dynamique et innovateur. Une pensée stratégique et des politiques gouvernementales intelligentes sont également requises pour éliminer les entraves structurelles de longue date qui nuisent aux entreprises au moment même où elles ont besoin d'une plus grande souplesse pour concurrencer.

L'année dernière, en consultation avec nos membres, nous avons lancé notre projet *Les 10 principaux obstacles à la compétitivité*. Cette initiative continue a pour but d'attirer l'attention sur les principaux obstacles qui entravent les progrès du Canada et de demander à tous les paliers de gouvernement d'agir plus rapidement pour accroître la capacité concurrentielle de notre pays à l'échelle internationale.

En 2012, en collaboration avec notre réseau de chambres de commerce, nous avons fait d'énormes progrès dans le dossier de la compétitivité, particulièrement en ce qui a trait à l'obstacle que nos membres ont identifié comme étant la principale entrave à la réussite des entreprises canadiennes : la pénurie croissante de compétences. Grâce à nos efforts communs, la question des compétences est au

premier plan et le premier ministre Harper a déclaré que le principal enjeu pour le gouvernement est maintenant de surmonter cette pénurie.

J'ai le plaisir de vous fournir notre liste des *10 principaux obstacles* pour 2013, qui a été dressée en consultation avec nos membres. Je remercie ces derniers de nous avoir aidés à établir les dix principaux obstacles en matière de politiques et de réglementation qui seront le centre d'intérêt de nos activités d'intervention cette année. Comme vous le constaterez, la question des compétences demeurera notre priorité en 2013.

Il faut agir de toute urgence. Le niveau de vie de chaque Canadien dépend de notre capacité à relever l'enjeu. Nous devons définir et mettre en œuvre des solutions réelles, tangibles pour éliminer les obstacles à notre compétitivité, créer des opportunités et augmenter la prospérité des entreprises et des familles canadiennes.

Je vous demande instamment d'avaliser et d'appuyer activement cette importante initiative et j'envisage avec enthousiasme de partager nos réussites avec vous.

Cordialement,

Perrin Beatty
Président et chef de la direction

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire.....	2
Pénuries de compétences	4
Obstacles à l'accès aux marchés mondiaux pour les produits énergétiques canadiens	6
Productivité inadéquate de la main-d'œuvre	8
Planification inadéquate de l'infrastructure	10
Complexité et structure du régime fiscal	11
Piètre rendement sur le plan de l'innovation.....	12
Stratégies insatisfaisantes pour assurer la réussite commerciale dans de nouveaux marchés	13
Obstacles au commerce intérieur	14
Stratégies non concurrentielles en matière de voyage et de tourisme	15
Manque d'accès au capital	17

SOMMAIRE



Pénuries de compétences

Les gouvernements et les entreprises de toutes les régions et de tous les secteurs devront collaborer agressivement pour régler ce problème très répandu principalement dans quatre domaines : le perfectionnement des compétences, les politiques d'immigration, la concordance entre l'éducation et l'emploi et l'éducation et le développement de la main-d'œuvre autochtone.

Obstacles à l'accès aux marchés mondiaux pour les produits énergétiques du Canada

Les marchés outre-mer seront d'une importance critique pour le Canada au 21^e siècle. Les instances fédérales et provinciales doivent agir dès maintenant pour favoriser le développement de l'infrastructure et tisser les relations requises pour exploiter au maximum le potentiel de nos richesses énergétiques sous peine de rater une opportunité historique.

Productivité inadéquate de la main-d'œuvre

L'investissement accru des entreprises dans les technologies et le matériel permettant d'accroître la productivité est encourageant, mais le Canada reste sous-performant par rapport à ses concurrents. Pour améliorer sa productivité, le Canada doit compter sur les technologies perfectionnées et une infrastructure efficace, soutenir les efforts en vue d'améliorer les compétences en lecture, en écriture et en mathématiques des travailleurs et veiller à ce que le régime d'assurance-emploi ne décourage pas les gens de travailler.

Planification inadéquate de l'infrastructure publique

Les engagements des gouvernements à l'égard de l'infrastructure ont été intermittents et les critères instables; cette approche rend l'investissement du secteur privé difficile et coûteux. Il est essentiel de mobiliser l'investissement privé pour financer les objectifs publics afin de favoriser le développement de l'infrastructure.

Complexité et structure du régime fiscal

Le régime fiscal du Canada compte excessivement sur l'impôt sur le revenu et les bénéfices, la forme de fiscalité la plus nocive économiquement. Il est également trop complexe et, partant, impose des frais d'observation et d'administration énormes et inutiles aux entreprises et aux consommateurs. Le Canada doit créer un régime fiscal plus simple, équitable et axé sur la croissance.

Piètre rendement sur le plan de l'innovation

Le Canada n'a pas de stratégie d'innovation définitive qui établit une cohérence entre les politiques et les programmes affectant la recherche privée, la recherche universitaire et la commercialisation. Une approche claire menant à une action s'impose de toute urgence. L'innovation inadéquate laisse les entreprises canadiennes vulnérables aux concurrents et aux conditions économiques changeantes.

Stratégies déficientes qui nuisent à la réussite commerciale dans de nouveaux marchés

La compétitivité du Canada est entravée par l'accent mis sur les marchés traditionnels, à croissance lente. Il doit diminuer sa dépendance à l'égard de ses partenaires commerciaux habituels et élargir son accès à de nouveaux marchés en Asie, en Afrique et en Amérique du Sud. L'accès légal à ces marchés n'est qu'un premier pas. Le Canada doit élaborer des stratégies commerciales qui transformeront l'accès en succès.

Obstacles au commerce intérieur

Le Canada est loin d'être un marché intérieur sans barrières. Les obstacles au commerce intérieur coûtent annuellement plus de 14 milliards à l'économie du pays. Les entreprises canadiennes doivent encore pétitionner les gouvernements pour avoir le « droit » de vendre des biens et services au Canada. Elles requièrent un nouvel accord qui établira un marché unique, sans entraves pour le commerce intérieur, la mobilité des travailleurs et l'investissement.

Stratégies non concurrentielles en matière de voyage et de tourisme

Par suite de deux facteurs, les frais de transport élevés et la réduction graduelle des activités de marketing, le Canada a glissé de la septième place parmi les destinations touristiques du globe à la 18^e place en dix ans. Une industrie énorme, critique dans chaque région, lutte pour être concurrentielle et a besoin de politiques publiques prospectives et positives.

Manque d'accès au capital

Un élément essentiel à la compétitivité des entreprises dans toutes les industries est l'accès au capital, que ce soit par le truchement du capital de risque ou de l'investissement étranger direct. Le Canada doit appuyer un marché du capital de risque viable dirigé par le secteur privé et devenir plus attrayant aux yeux des investisseurs étrangers.

PÉNURIES DE COMPÉTENCES

La question

Les entreprises canadiennes sont arrivées au point de basculement en ce qui a trait aux pénuries de compétences et de travailleurs. Une crise qui a été cachée par la récession est devenue entièrement apparente. Le marché du travail est affecté par un virage démographique qui mène à des retraites et à un mésappariement croissant entre les compétences requises et celles qui sont offertes. Selon une estimation, d'ici à 2016 la pénurie de compétences sera exacerbée par la présence de presque 550 000 travailleurs non spécialisés inaptes à occuper les postes qualifiés vacants.¹ Ce nombre pourrait doubler pour atteindre plus d'un million d'ici à 2021.

Les obstacles

En 2012, la Chambre de commerce du Canada a consulté ses membres à propos de l'impact de la pénurie de compétences sur les entreprises canadiennes et a publié un rapport. D'après les commentaires de ses membres à travers le pays, le Canada ne porte pas suffisamment attention aux besoins de compétences actuels et futurs du milieu de travail. Ils ont mentionné des problèmes sur le plan de la formation et de la mobilité de la main-d'œuvre ainsi que des carences en ce qui a trait à l'alphabétisation et à l'acquisition de compétences essentielles pour la main-d'œuvre du 21^e siècle.

Une autre question clé émergente est le déclin des résultats des immigrants sur le marché de la main-d'œuvre. De nombreux nouveaux arrivants ont de la difficulté à trouver un emploi et leurs salaires ont diminué considérablement; en effet, les immigrants gagnent entre 60 % et 70 % des salaires des travailleurs nés au Canada, alors qu'ils gagnaient entre 85 % et 90 % à la fin des années 70.²



La voie de l'avenir

La Chambre de commerce du Canada a entendu des centaines de participants pendant ses consultations sur un vaste éventail de questions importantes. Elle mettra l'accent sur quatre domaines d'action prioritaires au cours de la prochaine année.

Perfectionnement des compétences

Les entreprises et le gouvernement doivent se concerter pour perfectionner les compétences de la main-d'œuvre actuelle et employer davantage les segments sous-utilisés de la population, notamment les jeunes, les travailleurs âgés et les immigrants. La Chambre de commerce du Canada fera rapport au gouvernement des façons optimales d'encourager le perfectionnement des compétences dans les petites entreprises et incitera celui-ci à mettre en œuvre les recommandations issues de son symposium sur les compétences et les petites entreprises tenu en novembre 2012.

1 Miner, Rick. *Jobs of the Future*. Toronto: Miner Management Consultants. Mars 2012. This number is in addition to the unemployment rate.

2 Picot, Garnett et Arthur Sweetman. *Making It in Canada; Immigration Outcomes and Policies*. Montréal: Institut de recherche en politiques publiques. Avril 2012.

Immigration

Le gouvernement doit s'assurer que sa politique d'immigration tient compte des marchés du travail locaux et des besoins des employeurs. La Chambre de commerce du Canada fera pression sur Citoyenneté et Immigration Canada pour renforcer le rôle de l'employeur dans la sélection des immigrants, particulièrement au sein du nouveau système de « déclaration d'intérêt ». De concert avec les organismes représentant les universités, collèges et écoles polytechniques, elle exercera des pressions sur le gouvernement pour renforcer le profil de l'enseignement canadien et le recrutement d'étudiants à l'étranger.

Éducation

Les entreprises et les universités doivent travailler ensemble pour améliorer les liens entre les éducateurs et les employeurs afin d'équilibrer l'offre et la demande de métiers spécialisés et de professions de haute qualification. La Chambre de commerce du Canada s'adressera aux chambres de commerce locales et collaborera avec elles pour élargir les liens avec les établissements postsecondaires locaux – un enjeu posé par le président de la Chambre au congrès annuel de 2012.

Peuples autochtones

Les entreprises et le gouvernement doivent aider les peuples autochtones à réaliser leur plein potentiel. La Chambre de commerce du Canada travaillera avec les dirigeants des organismes qui représentent les peuples autochtones officiellement reconnus du Canada. Elle élaborera des objectifs, appuiera les activités d'intervention et abordera collectivement les principales questions essentielles pour ce segment de notre main-d'œuvre.

Le succès de la Chambre de commerce du Canada dans ces quatre domaines prioritaires sera mesuré en fonction des progrès mesurables découlant de ses interventions et de ses démarches en 2013.

OBSTACLES À L'ACCÈS AUX MARCHÉS MONDIAUX POUR LES PRODUITS ÉNERGÉTIQUES CANADIENS

La question

Les marchés diversifiés sont essentiels au fonctionnement efficace d'une économie nationale. Or, le Canada est le pays du G8 dont l'économie est la plus fortement tributaire du commerce avec les autres pays, et pourtant, il envoie pratiquement toutes ses ressources pétrolières à un seul pays où la demande affiche une baisse très marquée. La prospérité économique future du Canada dépend de sa capacité à fournir une infrastructure fiable pour permettre aux ressources énergétiques du pays d'éperonner la croissance économique de l'Asie aux cours mondiaux.

Les obstacles

La demande mondiale de ressources énergétiques canadiennes augmente, particulièrement dans la région de l'AsiePacifique et, pourtant, les produits énergétiques canadiens ont un accès limité aux marchés étrangers et sont exportés presque exclusivement aux États-Unis. Or, les marchés étrangers seront d'une importance critique pour le Canada au 21^e siècle. En effet, ils représentent, non seulement la principale source de croissance dans ce secteur, mais également l'actif canadien clé que recherchent les partenaires commerciaux en Asie et dans les autres marchés en développement.

La stratégie de l'énergie est, par conséquent, un outil diplomatique clé pour le Canada lors des négociations commerciales telles que le Partenariat transpacifique et des négociations bilatérales avec le Japon, l'Inde et la Chine. Les États-Unis resteront un marché d'exportation important, mais des options d'exportation diversifiées augmenteraient les prix des ressources du Canada.



L'approvisionnement de ces marchés croissants exigera de nouvelles infrastructures pour acheminer les ressources aux marchés.

Depuis la fin de 2010, les nouveaux développements du gaz de schiste aux États-Unis et la surcapacité dans le Midwest américain ont exercé des pressions à la baisse sur les prix du pétrole brut nord-américain et créé un écart entre les cours du pétrole canadien aux États-Unis et le cours mondial que les acheteurs (y compris les Canadiens de l'Est) paient pour importer du pétrole d'autres sources. La CIBC estime que le défaut d'obtenir un cours mondial pour ces exportations a coûté à l'économie canadienne environ 19 milliards de dollars – plus de 50 millions de dollars par jour – en 2012. Étant donné que les cours mondiaux du pétrole augmentent en réponse aux préoccupations concernant la situation politique au Moyen-Orient et que les prix aux États-Unis diminuent par suite de nouveaux approvisionnements énergétiques au pays, l'écart entre ce que le Canada retire et ce qu'il paye est – du moins pour l'instant – énorme.

Les provinces canadiennes détiennent un pouvoir constitutionnel sur les ressources naturelles qui se trouvent dans leur territoire. Cette réalité complique le débat national sur les stratégies d'exportation d'énergie de notre pays.

La Chambre de commerce du Canada croit fermement que les gouvernements devraient collaborer pour trouver des façons de faire du Canada un meneur mondial de la production et du transport de l'énergie, au lieu de se disputer à propos de la division des emplois et des revenus créés par la situation actuelle.

Pour sa part, l'industrie devra démontrer au public canadien que ces immenses développements des ressources peuvent respecter l'environnement. Les sociétés énergétiques qui exercent des activités au Canada doivent respecter des normes environnementales plus élevées que celles des autres pays et sont prêtes à adopter des contrôles de pointe de leurs activités et à rendre compte de leurs impacts environnementaux. C'est un fait, mais généralement il n'est pas compris au Canada ni à l'étranger.

Les préoccupations environnementales sont légitimes et deviennent plus urgentes. L'industrie et le gouvernement doivent continuer de s'en préoccuper et d'élargir leurs efforts à cette fin. À défaut de progresser sur cette question de « licence sociale », le Canada pourra difficilement assumer la transition entre fournisseur continental et fournisseur mondial.

La voie de l'avenir

Les instances fédérales, provinciales et territoriales doivent envisager des options pour diversifier la distribution des actifs énergétiques du Canada et travailler ensemble pour élaborer et signer une stratégie énergétique pour permettre au Canada de renforcer son statut de meneur de la production et du transport de l'énergie.

Le gouvernement fédéral doit sensibiliser le public canadien aux flux d'énergie à l'intérieur du pays et aux retombées économiques plus vastes de l'exportation des ressources énergétiques canadiennes à un seul client. En outre, il devrait tenter d'établir des partenariats pour établir une base de faits communs sur les options de diversification des marchés pour que le risque des projets puisse être évalué adéquatement et avec transparence.

En 2013, la Chambre de commerce du Canada invoquera :

1. Un engagement accru du gouvernement fédéral avec le public canadien pour traiter des possibilités économiques associées à la diversification du marché de l'énergie.
2. Une diffusion accrue pour faire connaître les progrès technologiques et les améliorations à la sécurité dans le secteur des pipelines et le secteur maritime.
3. Un investissement dans les infrastructures énergétiques clés et l'aménagement de celles-ci, y compris l'étude de toutes les options responsables pour faciliter l'accès en eau de mer aux ressources énergétiques canadiennes.
4. L'utilisation des leviers dont dispose le gouvernement pour faciliter les flux d'échanges pétroliers ouest-est au Canada.

PRODUCTIVITÉ INADÉQUATE DE LA MAIN-D'ŒUVRE

La question

De nombreux facteurs contribuent à la compétitivité, mais le facteur central est toujours le même : quelle quantité de valeur une main-d'œuvre au Canada peut-elle créer pendant une période de temps, à un prix donné?

Mesure de la « productivité », ce facteur a affiché une tendance à la baisse au Canada ces dernières années, selon le Forum économique mondial.

À mesure que les pays en développement resserreront leurs normes de scolarité et utiliseront des technologies et infrastructures égales ou supérieures à celles du Canada, leurs taux de production plus élevés et leurs coûts plus faibles poseront un énorme enjeu. Le Canada n'est pas un producteur à faible coût; en effet, la réglementation des conditions de travail, les normes environnementales élevées et les salaires et avantages sociaux élevés font augmenter les coûts. Pour retenir les caractéristiques désirables de la vie canadienne, tout en offrant des produits et services concurrentiels, nous devons travailler plus efficacement.

Les obstacles

L'inducteur clé de la productivité est, sans contredit, l'investissement commercial dans les technologies, les usines, le matériel et les ressources humaines.

La technologie donne aux gens un levier d'exploitation par rapport au travail. Ils accomplissent davantage à moindre coût et cela a traditionnellement été un secteur de faiblesse pour



les entreprises canadiennes. D'après la Banque du Canada, les travailleurs canadiens n'ont que la moitié des machines, de l'équipement et des technologies de l'information dont disposent leurs homologues américains pour travailler.

En 2012, l'investissement commercial a progressé. Au début des années 2000, les entreprises canadiennes investissaient six pour cent de moins par travailleur que la moyenne de l'OCDE, mais en 2012 le niveau a augmenté à 5 % de plus que la moyenne. Si cette tendance continue, elle engendrera une croissance réelle de la compétitivité.

Le manque de compétences essentielles au sein de la main-d'œuvre canadienne est un autre frein pour l'économie canadienne. Selon le Canadian Literacy and Learning Network, les personnes qui travaillent dans les industries mûres doivent posséder des

capacités de lecture et d'écriture de niveau trois au minimum. Or, environ 48 % des adultes canadiens n'ont pas ce niveau de scolarité, ce qui signifie qu'ils n'ont pas la capacité requise pour utiliser les nouvelles technologies, s'adapter aux nouvelles responsabilités du lieu de travail et absorber la formation.

Entre-temps, des facteurs externes secondaires peuvent collectivement affecter la productivité. Certains d'entre eux sont les questions de « qualité de vie » que nous apprécions tous – heures de travail, fêtes légales et règlements sur l'hygiène et la sécurité au travail. La réglementation n'est pas l'ennemie de la compétitivité des entreprises. Au contraire, la réglementation efficace ajoute de la valeur. Par exemple, les accidents du travail nuisent à l'entreprise aussi bien qu'au travailleur; leur évitement est un important avantage sur le plan de la productivité.

Cependant, une mauvaise réglementation et un manque de prudence dans les milieux politiques peuvent affecter considérablement la productivité, produisant souvent peu d'avantages réels. Il est essentiel que le débat public tienne compte de cela.

Étant donné que les pénuries de compétences croissent dans de nombreux secteurs, les employeurs et les gouvernements tiennent à utiliser pleinement la main-d'œuvre disponible. Pour cette raison, le gouvernement fédéral a entamé en 2012 des réformes qui n'avaient que trop tardé du régime d'assurance-emploi. La Chambre de commerce du Canada s'attend à ce que ce processus soit très

long, car on tentera de retenir la fonction essentielle du régime, à savoir protéger les travailleurs qui perdent leur emploi, tout en tentant d'assurer qu'il ne constitue pas une désincitation au travail et à la mobilité des travailleurs.

Le professeur d'études économiques, Serge Coulombe, écrivant pour l'Institut CD Howe en 2011, a déclaré : « Tout comme le revenu d'un particulier dépend, en fin de compte, de son taux de productivité il en est de même pour la nation en général. Si le Canada n'améliore pas sa productivité, les revenus des Canadiens et de la nation en général resteront inférieurs à ceux des autres pays développés. »

La voie de l'avenir

En 2013, la Chambre de commerce du Canada invoquera :

1. Un soutien pour aider les employeurs à augmenter les capacités de lecture, d'écriture et de calcul de leur main-d'œuvre actuelle.
2. La nécessité de maintenir le libellé actuel du *Code canadien du travail* tout en veillant à ce que les changements jugés nécessaires ciblent des secteurs, régions et types de travailleurs particuliers selon des données crédibles.
3. La mise en œuvre des réformes de l'assurance-emploi entamées en 2012 et un examen continu du programme pour éliminer les désincitations au travail.

PLANIFICATION INADÉQUATE DE L'INFRASTRUCTURE PUBLIQUE

La question

Pour demeurer concurrentiel, le Canada doit se doter d'un plan d'investissement national dans l'infrastructure prévoyant de nouveaux modèles de financement, une participation accrue du secteur privé et tenant compte du vaste éventail d'enjeux et d'opportunités dans les collectivités du pays.

Les obstacles

Une infrastructure de pointe, efficace et fiable est un élément essentiel à la compétitivité économique. Malheureusement, le Canada n'a pas investi régulièrement dans l'infrastructure et il n'a pas une image précise de ses actifs actuels. À mesure que l'infrastructure vieillit, son efficacité diminue et les frais d'entretien augmentent. Le bilan de l'infrastructure publié récemment indique qu'environ 30 % de l'infrastructure municipale est menacée.

Les dépenses d'entretien sont facilement reportées alors que d'autres priorités attirent l'attention publique et politique, mais la détérioration de l'infrastructure coûte énormément cher. Chaque élément de l'infrastructure a une durée de vie et tous les paliers de gouvernement doivent tenir compte de ces limites physiques en faisant des choix budgétaires appropriés. Les sommes ne sont pas négligeables; les routes municipales requièrent à elles seules un investissement estimatif de 9,1 milliards de dollars.

Cependant, les problèmes d'infrastructure du Canada vont au-delà de l'entretien des installations actuelles. Les économies concurrentielles croissent physiquement et technologiquement. Tous les niveaux de gouvernement doivent faire des choix quant à l'amélioration des infrastructures publiques et ces choix représentent des batailles importantes dans la lutte pour la compétitivité.

Les fonds publics seront toujours insuffisants pour financer l'infrastructure axée sur la croissance. C'est pourquoi le Canada doit continuer d'examiner d'autres modèles de financement. L'amélioration du rendement des partenariats entre les secteurs public et privé (PPP) est une priorité, tout comme l'identification de nouveaux moyens financiers.

La voie de l'avenir

Ces dernières années, le gouvernement canadien a augmenté ses investissements en infrastructure. Mais bien qu'ils soient utiles, ces programmes ne suffisent pas à répondre aux besoins. Le Canada doit se doter d'une stratégie de financement à long terme qui va au-delà de l'approche « d'un budget à l'autre » traditionnellement utilisée par les gouvernements canadiens.

En 2013, la Chambre de commerce du Canada invoquera :

1. Une coopération accrue entre les divers paliers de gouvernement pour la planification et la mise en œuvre de l'investissement en infrastructure.
2. Des engagements à long terme à l'égard du financement de l'infrastructure publique.
3. Une amélioration importante des programmes de PPP dans le but d'assurer que des fonds privés financent la majorité de l'infrastructure publique sous la direction du secteur privé.

COMPLEXITÉ ET STRUCTURE DU RÉGIME FISCAL

La question

Le Rapport sur la compétitivité mondiale 20122013 du Forum économique mondial affirme que les taux d'imposition et les règlements fiscaux figurent parmi les dix facteurs les plus nuisibles à la conduite des affaires au Canada.

Le Canada pourrait stimuler considérablement sa compétitivité internationale en simplifiant son régime fiscal pour faciliter l'administration et réduire les frais d'observation et en repensant la structure de son régime.

Les obstacles

L'Institut Fraser estime que la conformité aux obligations liées à l'impôt sur le revenu coûte annuellement aux Canadiens entre 2,9 milliards et 5,5 milliards de dollars et aux entreprises entre 13,0 milliards et 19,3 milliards de dollars. Outre ces coûts, les gouvernements dépensent entre 2,7 milliards et 5,8 milliards de dollars annuellement pour percevoir les impôts et assurer l'observation des règlements fiscaux. Cela signifie qu'une nation d'environ 35 millions d'habitants affecte annuellement entre 18,6 milliards et 30,6 milliards de dollars aux frais d'observation et d'administration des taxes personnelles et d'affaires.

Les changements de circonstance apportés par des gouvernements successifs et la promulgation de dispositions temporaires ont compliqué le régime fiscal et augmenté les frais d'observation. Le code des impôts fédéral compte environ 260 dispositions préférentielles (exemptions, déductions, crédits ou remboursements). On doit effectuer un examen exhaustif de ces mesures pour déterminer si elles sont rentables et atteignent l'objectif voulu. Un régime fiscal rationnel favoriserait une assiette fiscale large, permettant ainsi d'établir des taux d'imposition aussi faibles que possible au profit de tout le monde.

De nombreux pays développés ont un système formel qui permet de consolider les déclarations de revenus des groupes de sociétés ou de transférer les bénéfices et pertes entre sociétés associées. Le Canada n'a pas ce genre de système. Par conséquent, les entreprises

utilisent diverses stratégies de planification fiscale pour transférer les attributs fiscaux entre entités associées; or, ces stratégies exigent beaucoup de temps et une réorganisation interne importante. La compétitivité des entreprises canadiennes serait considérablement améliorée si le Canada créait un système formel de transferts des pertes fiscales pour traiter de l'imposition des groupes de sociétés.

En plus de réduire la complexité législative et administrative de son régime fiscal, le Canada doit repenser la structure de ce dernier. En effet, notre régime fiscal compte excessivement sur l'impôt sur le revenu et les bénéfices, la forme de fiscalité la plus nocive économiquement. L'adoption de taxes de consommation comme la TPS ou la TVH encouragerait le travail et la formation de capital et stimulerait la productivité et la croissance économique.

Les fournisseurs de services (p. ex., les secteurs du commerce de détail, du commerce de gros et des communications) ont un taux effectif marginal d'imposition sur le capital plus élevé que les autres secteurs de l'économie. Les gouvernements devraient mettre en place un régime fiscal neutre qui ne fausse pas les décisions d'affaires en favorisant des industries, des activités ou des investissements particuliers.

Le taux marginal d'imposition moyen sur les travailleurs du Canada n'a guère bougé ces dernières années. De nombreux salariés à revenu faible ou moyen ont un taux marginal d'imposition réel sur le revenu très élevé qui décourage le travail, l'épargne et la formation continue.

La voie de l'avenir

En 2013, la Chambre de commerce du Canada invoquera :

1. Un examen exhaustif du régime fiscal du Canada pour diminuer sa complexité et remanier sa structure.
2. La création d'un régime fiscal simple, équitable et axé sur la croissance.

PIÈTRE RENDEMENT SUR LE PLAN DE L'INNOVATION

La question

Le maintien d'un avantage concurrentiel est tributaire de l'innovation. Les entreprises prospères reconnaissent que l'innovation et la productivité sont inextricablement liées. Un environnement commercial qui récompense l'innovation au Canada générera d'énormes avantages économiques en augmentant la productivité, les salaires, le rendement de l'investissement, la profitabilité et l'emploi. L'encouragement à l'innovation renforcera la position du Canada en tant que meneur économique à l'échelle internationale et fera de ce dernier une destination plus attrayante pour l'investissement étranger. Le gouvernement canadien a mis en œuvre de nombreux programmes et encouragements visant à promouvoir l'innovation. Cependant, aucune stratégie n'établit une cohérence entre ces programmes pour promouvoir l'économie du savoir du pays.

Selon un rapport sur l'innovation du Conference Board du Canada, « le Canada reçoit un D et se classe 14^e sur 17 pays ». Le rapport mentionne également que « les pays qui obtiennent les meilleures notes non seulement octroient plus d'argent à la science et à la technologie, mais ont des politiques qui encouragent l'offre et la demande d'innovation ».

Une stratégie d'innovation est une prochaine étape clé vers le rétablissement de l'avantage concurrentiel du Canada. Faute d'investissement et d'encouragement à l'innovation, la productivité du Canada piétinera et sa compétitivité continuera de décliner.

Les obstacles

Le dicton « La connaissance est en elle-même puissance » n'a jamais été plus approprié, et pourtant, le Canada n'a pas encore élaboré une stratégie qui incorpore les nombreux éléments de la réussite de l'innovation, y compris le développement du capital humain et un engagement financier solide à l'égard de l'innovation soit par le truchement d'un investissement direct du gouvernement ou de politiques qui stimulent le financement privé. Malheureusement, le seul développement majeur dans ce domaine a été une

diminution du soutien en 2012 découlant de la baisse de 25 % du crédit d'impôt à la recherche scientifique et au développement expérimental (RS&DE).

En vertu de cette nouvelle structure, seules les petites sociétés privées sous contrôle canadien et les entreprises non constituées sont admissibles aux crédits d'impôt à l'investissement en RS&DE remboursables. Les autres sociétés ne peuvent tirer parti de cet encouragement fiscal et ce dernier n'est pas propice au développement expérimental et à l'innovation technologique comme il était censé le faire à l'origine. Un nouveau modèle qui répondrait aux besoins de toutes les sociétés qui s'adonnent à la recherche, au développement et à la commercialisation de nouveaux produits au Canada est une priorité urgente, car de nombreuses entreprises prévoient retirer leurs activités de recherche-développement du Canada par suite des coupures de 2012. Or, une fois que ces projets seront perdus, il sera impossible de les attirer de nouveau au Canada.

La voie de l'avenir

En 2013, la Chambre de commerce du Canada invoquera :

1. Une action rapide du gouvernement pour mettre en place un système équilibré de contributions directes et indirectes qui aideront un éventail plus vaste de sociétés à commercialiser les produits de leurs recherches.
2. Une stratégie d'approvisionnement fédérale qui encourage l'innovation en reconnaissant qu'elle est un facteur clé pour les achats gouvernementaux de biens et services.
3. Un régime de propriété intellectuelle solide au Canada.
4. Une protection accrue contre l'importation et la vente des biens contrefaits pour les titulaires de brevets et de marques de commerce par le truchement de l'éducation et de l'octroi du pouvoir de saisie aux services frontaliers.

STRATÉGIES INSATISFAISANTES POUR ASSURER LA RÉUSSITE COMMERCIALE DANS DE NOUVEAUX MARCHÉS

La question

La compétitivité du Canada est entravée par la dominance continue des marchés traditionnels sur ses relations commerciales. Parmi ses quatre principaux partenaires commerciaux, trois – les États-Unis, l'Union européenne et le Japon – affichent une croissance très faible, sinon aucune, ou sont au bord d'une récession. En 2011, plus de 82 % des exportations de biens et services du Canada étaient à destination de ces pays (près de 74 % aux États-Unis). Le quatrième partenaire commercial du Canada, la Chine (qui représentait 3,8 % des exportations canadiennes en 2011), croît rapidement, mais à un rythme moins rapide que ces dernières années.

Les obstacles

Pour un pays fortement axé sur le commerce comme le Canada, le défaut de se lancer sur de nouveaux marchés et de diminuer sa dépendance à l'égard de ses partenaires commerciaux traditionnels entravera sérieusement sa réussite économique. « Une marée montante soulève tous les bateaux », comme dit l'expression. Les Canadiens peuvent s'assurer des débouchés et des revenus supérieurs en consacrant la même quantité de temps et d'énergie à des marchés qui croissent rapidement. Pour cette raison, bon nombre de grands exportateurs canadiens commercent avec l'Asie, l'Afrique et l'Amérique du Sud.

Pour sa part, le gouvernement canadien a lancé des discussions sur la libération du commerce avec de nombreux pays ou blocs régionaux, notamment l'Europe, le Japon, le Partenariat transpacifique et l'Inde. La Chambre de commerce du Canada appuie ces efforts. Cependant, la plupart des Canadiens connaissent peu la culture des marchés internationaux les plus dynamiques, ce qui n'est pas le cas pour nos clients traditionnels en Europe et aux États-Unis.

La voie de l'avenir

L'accès aux marchés est le premier élément de la réussite commerciale. Le Canada doit continuer à diversifier ses relations commerciales pour assurer sa compétitivité et sa

prospérité à long terme. Mais l'accès légal est seulement la première étape d'un processus polyvalent. Le Canada doit également formuler des stratégies commerciales qui transformeront l'accès en succès.

En 2013, la Chambre de commerce du Canada invoquera :

1. Un engagement renouvelé à l'égard des services du commissaire du commerce extérieur pour assurer qu'il est présent et appuie efficacement les commerçants canadiens.
2. L'inclusion de négociations sur la coopération réglementaire avec les partenaires clés pour favoriser l'acceptation des produits canadiens sur les marchés ouverts grâce à la libéralisation du commerce.
3. L'élaboration de stratégies de « capital humain » pour assurer la réussite commerciale sur les marchés libres. Une stratégie de capital humain créerait des liens entre les programmes de formation du gouvernement et les programmes des établissements d'enseignement, des associations professionnelles et des organismes d'immigration, assurant ainsi que les entreprises ont accès aux travailleurs possédant les compétences professionnelles ainsi que les connaissances culturelles et linguistiques requises pour réussir sur les marchés étrangers.
4. Un appui pour les entreprises qui prennent contact avec de nouveaux Canadiens susceptibles d'être un atout pour les sociétés canadiennes axées sur le commerce.
5. Des modalités légales fiables entre le Canada et ses partenaires commerciaux pour faciliter le commerce.
6. Une aide continue et croissante pour les services de financement à l'exportation mettant particulièrement l'accent sur le financement des exportations des petites entreprises.
7. Des frontières sûres et efficaces.

OBSTACLES AU COMMERCE INTÉRIEUR

La question

À mesure qu'il continue d'élargir ses relations commerciales, le Canada doit créer un marché vraiment national. En effet, sa réussite à l'échelle mondiale est tributaire d'un environnement ouvert qui améliore la productivité et augmente sa capacité à lutter contre les concurrents étrangers. Une économie nationale concurrentielle requiert la circulation libre des personnes, biens et services. Le commerce interprovincial et la mobilité favorisent un environnement commercial plus solide. Ils fournissent également d'importantes possibilités d'emploi aux Canadiens et contribuent à diminuer les pénuries de travailleurs qualifiés.

Les obstacles

Malheureusement, le système de règlements disparates du Canada entrave considérablement la productivité et la compétitivité de notre pays. Selon le gouvernement de l'Alberta, ces obstacles coûtent annuellement quelque 14 milliards de dollars à l'économie du pays. Le Canada a déjà un marché relativement petit et l'imposition d'obstacles inutiles limite la croissance et l'innovation. Pour régler ces problèmes, le gouvernement fédéral a travaillé avec les provinces et territoires pour élaborer l'Accord sur le commerce intérieur (ACI) qui est entré en vigueur en 1995. L'ACI avait pour but de réduire et d'éliminer les obstacles au commerce intérieur, à l'investissement et à la mobilité de la main-d'œuvre au Canada afin de créer un marché intérieur ouvert et efficace.

La mise en œuvre de l'Accord sur le commerce intérieur a contribué à éliminer les obstacles au commerce et à la mobilité intérieurs, mais elle progresse beaucoup trop lentement. Sous la direction du Conseil de la fédération, des progrès ont été réalisés. Ainsi en 2004, le Conseil a convenu d'élaborer un plan de travail axé sur la mise en œuvre entière de l'ACI, et pourtant, huit ans plus tard des questions restent en suspens. On doit s'attacher à améliorer l'accessibilité et l'efficacité du mécanisme de règlement des différends de l'ACI. Bien que des progrès aient été réalisés en 2012, le processus reste lent et coûteux.

En outre, l'ACI pourrait être approfondi dans certains domaines; on pourrait, notamment, mettre en œuvre un chapitre sur les obstacles techniques au commerce. Des mesures à cet égard non seulement amélioreraient le commerce international du Canada, mais diminueraient considérablement la quantité de paperasserie.

Il faut également se pencher sur l'énergie. En 1995, l'Accord sur le commerce intérieur a engagé les provinces et territoires dans un chapitre sur l'énergie qui faciliterait l'investissement dans l'infrastructure requise pour distribuer les ressources naturelles du pays. Les sources estiment que le Canada devra investir environ 15 milliards de dollars par an dans son infrastructure d'électricité au cours des deux prochaines décennies pour maintenir les niveaux de service actuels et mettre en ligne la prochaine vague de capacité de production. Un ACI renforcé stimulerait l'investissement et la création d'emplois et permettrait au secteur de l'électricité du Canada de continuer à fournir un avantage concurrentiel à nos industries.

La voie de l'avenir

L'année 2013 fournit une bonne occasion d'améliorer l'efficacité du marché intérieur du Canada. En effet, en décembre 2012, le gouvernement fédéral assumera la présidence du Comité du commerce intérieur et, à ce titre, il pourra faire avancer l'élimination des derniers obstacles au commerce intérieur.

En 2013, la Chambre de commerce du Canada invoquera :

1. La mise en œuvre complète du plan de travail sur le commerce intérieur du Conseil de la fédération des premiers ministres.
2. L'augmentation continue de l'efficacité et de l'accessibilité du processus de règlement des différends de l'ACI.
3. L'élaboration et la mise en œuvre d'un chapitre sur les obstacles techniques pour l'ACI.

STRATÉGIES NON CONCURRENTIELLES EN MATIÈRE DE VOYAGE ET DE TOURISME

La question

Le secteur des voyages et du tourisme est une des plus importantes sources de revenus pour le PIB du Canada, contribuant près de 80 milliards de dollars annuellement à son économie et représentant plus de 600 000 emplois. Les visiteurs au Canada dépensent plus de 15 milliards de dollars annuellement. Ce secteur est tellement important que la plupart des municipalités et des provinces comptent des organismes de marketing touristique, y compris un grand nombre de chambres de commerce partout au Canada.

L'impact du secteur est très vaste. Les diverses entreprises qui profitent directement ou indirectement de volumes touristiques élevés comprennent les suivantes :

- Transport : services de transport aérien, services ferroviaires voyageurs et services de transport maritime, autobus nolisés et interurbains, voyages forfaitaires et entreprises de location de voitures
- Immobilier et finance immobilière : investissement immobilier lié au tourisme au Canada représentant des milliards de dollars annuellement
- Hébergement : notamment hôtels, auberges, auberges de jeunesse, camping et propriétés de location
- Aliments et boissons : restaurants, bars et services alimentaires.
- Réunions et événements : congrès et réunions d'affaires, importantes manifestations sportives et festivals artistiques
- Attractions : loisirs et divertissements et attractions culturelles, naturelles et historiques.

Cependant, le Canada affiche un déclin grave et abrupt du secteur. En 2002, il a accueilli 20 millions de visiteurs étrangers et se classait septième parmi les destinations touristiques du globe. En 2010, seulement 16,1 millions de visiteurs sont venus au Canada et l'année dernière leur nombre a chuté encore une fois à 15,9 millions. Le Canada se classe maintenant 18^e parmi les destinations touristiques du globe.

Les obstacles

Évidemment, ce déclin est attribuable en grande partie à la montée rapide du dollar canadien, conjuguée à une récession grave aux États-Unis, principal marché du Canada. Mais le Canada n'a pas réagi à ces virages en adoptant les stratégies d'affaires évidentes qu'un fournisseur utiliserait pour affronter des conditions du marché déclinantes.

Coûts élevés

Seuls les visiteurs américains arrivent au Canada en voiture et ils ont été durement frappés par la récession. Les visiteurs des autres pays utilisent l'avion. Or, le transport aérien coûte très cher au Canada par suite d'une longue liste de politiques gouvernementales. En effet, les frais modérateurs et les impôts sur l'aviation ajoutent des centaines de millions de dollars aux frais des passagers. Ces frais représentent habituellement entre 40 et 70 % des coûts des passagers. Les gouvernements imposent ensuite ces frais modérateurs, retirant près de 100 millions de dollars additionnels des passagers.

Par suite de ces coûts imposés, les départs des aéroports canadiens coûtent environ 30 % de plus que les départs des États-Unis. Les Canadiens eux-mêmes évitent les coûts plus élevés en traversant la frontière en voiture pour entreprendre leur voyage – cinq millions de personnes par an retirent leur argent de ce secteur financé par l'utilisateur.

Parce que le secteur aérien éperonne tous les autres secteurs de la communauté touristique, les politiques qui l'affectent nuisent aux autres secteurs qui comptent sur lui, notamment hébergement, restaurants, sports et événements artistiques.

En mars 2012, le rapport sur le Canada d'*EuroMonitor International* affirmait : « Le facteur préoccupant concernant le marché du transport canadien est la non-compétitivité croissante du transport aérien au Canada par rapport à son homologue américain. Les vols à destination et en provenance des aéroports canadiens coûtent beaucoup plus cher que les vols à destination et en provenance des aéroports des États-Unis. »

Taxes

Un seul secteur d'exportation au Canada n'est pas exempt de la TPS – le tourisme. Le Canada est le seul pays du G8 qui ne rembourse pas sa taxe à la valeur ajoutée. La Couronne perçoit près d'un demi-milliard de dollars de TPS qui seraient remboursés dans les autres pays.

Marketing

Pour surmonter le déclin du tourisme en provenance des États-Unis et nos coûts élevés, le Canada devrait multiplier ses efforts de marketing. Au lieu de cela, le budget de la Commission canadienne du tourisme (responsable de notre marketing touristique) a été coupé à maintes reprises. Aujourd'hui, la Commission dépense 58 millions de dollars pour promouvoir le Canada dans onze marchés. Pendant

ce temps, nos rivaux dépensent plus que nous – c'est le cas, notamment, de l'Irlande, de l'Australie, du Mexique et même de la Nouvelle-Zélande, un pays minuscule. Il n'est donc pas étonnant que chacun de ces pays ait enregistré une augmentation soutenue de son volume de visiteurs étrangers (hausse de 14 % en 15 ans pour l'Irlande, hausse de 30 % pour l'Australie, hausse de 83 % pour la Nouvelle-Zélande). Par contre, le Canada a affiché une diminution de 10 % des arrivées de marchés clés durant ces années.

La voie de l'avenir

En 2013, la Chambre de commerce du Canada invoquera :

1. Un examen rigoureux par le gouvernement fédéral de la compétitivité des prix du secteur touristique et l'élaboration d'une stratégie fédérale axée sur une diminution des coûts imposés au secteur par le gouvernement.
2. Une stratégie en matière de tourisme élaborée sous la direction de la Commission canadienne du tourisme intégrant le secteur privé et les autres paliers de gouvernement pour dresser une liste prioritaire des améliorations à apporter pour renforcer la qualité des voyages au Canada et diminuer les désincitations.
3. Le maintien du marketing touristique canadien au même niveau que celui de nos concurrents.

MANQUE D'ACCÈS AU CAPITAL

La question

Un élément essentiel à la compétitivité des entreprises dans n'importe quelle industrie est l'accès au capital. À partir du démarrage et de la validation de principe jusqu'aux ventes initiales et à la croissance future, les entrepreneurs de toutes tailles ont besoin d'un financement adéquat. Bien que le Canada ait un secteur bancaire stable et abrite de très importants investisseurs institutionnels, deux secteurs de financement commercial ont attiré l'attention : le manque d'accès au capital pour les entreprises en démarrage et les jeunes entreprises de technologie et l'incertitude qui entoure l'ouverture du Canada à l'investissement étranger direct.

Le **capital de risque** joue un rôle essentiel, car il aide les jeunes entreprises de technologie dont les produits sont nouveaux ou non éprouvés qui n'ont pas les liquidités et les actifs nécessaires pour obtenir un prêt. Même si l'activité sur le marché du capital de risque a augmenté en 2011, au Canada ce marché fait face à un vaste éventail d'enjeux qui entravent l'innovation et la compétitivité.

Les obstacles

Selon Thomson Reuters, 1,5 milliard de dollars ont été investis dans 444 entreprises en 2011, ce qui est très inférieur aux 5,9 milliards de dollars investis dans 1 007 jeunes entreprises canadiennes en 2000, et 71 % de ce montant sont allés à des entreprises établies. L'accès au capital de départ (financement de début de croissance) est resté le plus restreint.

L'entreprise canadienne moyenne a obtenu seulement 37 % du capital de risque octroyé aux entreprises américaines en 2011.

Parmi les autres enjeux, mentionnons les piètres rendements à long terme et l'incapacité à attirer régulièrement des investisseurs institutionnels nationaux et internationaux importants et bien financés.



En juin et juillet 2012, le ministère des Finances a sollicité les conseils des intervenants sur les besoins de financement des entreprises à forte croissance du Canada, les facteurs qui influencent la participation du secteur privé au capital de risque et le rôle que les gouvernements peuvent jouer pour soutenir un marché de capital de risque viable, dirigé par le secteur privé. Le conseiller spécial du gouvernement en matière de capital de risque, Samuel Duboc, a rendu son rapport en janvier 2013.

Le gouvernement fédéral appuie directement l'industrie du capital de risque principalement par le truchement de sociétés financières de la Couronne, notamment BDC, SEE et Société du crédit agricole, et du programme de crédit d'impôt des sociétés à capital de risque de travailleurs.

La voie de l'avenir

Le rapport du conseiller spécial fournira à la Chambre de commerce du Canada un éventuel plan de travail.

En 2013, la Chambre de commerce du Canada invoquera :

1. Un crédit d'impôt à l'investissement providentiel pour appuyer les étapes initiales de l'innovation.

La question

L'**investissement étranger direct (IED)** fournit le capital indispensable qui n'est pas disponible au pays. Il apporte également les nouvelles méthodes de gestion, le savoir, la technologie et l'accès aux chaînes d'approvisionnement mondiales qui contribuent à une économie dynamique et concurrentielle.

La Chambre de commerce du Canada a demandé au gouvernement de libéraliser le seuil d'examen pour les prises de contrôle et de le porter à un milliard de dollars en valeur d'affaires comme il avait promis de le faire en 2008. Le gouvernement a enfin agi sur ce qui précède, annonçant en décembre 2012 qu'il augmentera le seuil d'examen progressivement et le portera à 1 milliard de dollars pour les investisseurs du secteur privé.

La Chambre de commerce du Canada a également demandé au gouvernement de clarifier le processus d'examen pour l'investissement étranger direct, notamment l'application des règles aux fonds souverains et aux entreprises d'État. Le 7 décembre 2012, le gouvernement a annoncé qu'il instaurait des règles plus strictes pour l'achat de sociétés canadiennes par des entreprises d'État étrangères. Elles seront particulièrement restrictives dans le cas des sociétés actives dans les sables bitumineux. Invoquant une « souplesse » dans les règles, le gouvernement utilise les critères de l'« avantage net » pour déterminer si les prises de contrôle par des entreprises d'État doivent être approuvées ou non. La principale question, cependant, reste l'opacité des critères de l'avantage net.

La Chambre de commerce du Canada convient que les offres publiques d'achat de certaines sociétés d'État soulèvent d'importantes questions à régler, particulièrement dans les secteurs clés. Elle croit que le gouvernement devrait examiner ces problèmes au cas par cas et elle préconisera une plus grande clarté à propos de l'application des nouvelles règles.

Les obstacles

Le Canada se classe 57^e parmi 119 pays en ce qui concerne l'IED d'arrivée en portion du PIB. L'index d'ouverture à l'investissement étranger de l'OCDE classe le Canada sous la moyenne de l'OCDE à cause de ses restrictions et de ses exigences d'approbation. Un manque de clarté à propos des critères de l'avantage net pourrait freiner les investissements nécessaires à la croissance de l'économie.

La voie de l'avenir

Le Canada doit devenir plus attrayant aux yeux des investisseurs étrangers afin de pouvoir attirer le capital nécessaire à son économie sans cesse croissante.

En 2013, la Chambre de commerce du Canada invoquera :

1. Une clarification des critères opaques de l'avantage net.



10 OBSTACLES

à la compétitivité

OTTAWA

420 - 360 rue Albert
Ottawa, ON
K1R 7X7

📞 613.238.4000

📠 613.238.7643

TORONTO

901 - 55 avenue University
Toronto, ON
M5J 2H7

📞 416.868.6415

📠 416.868.0189

MONTRÉAL

709 - 1155 rue University
Montréal, QC
H3B 3A7

📞 514.866.4334

📠 514.866.7296

CALGARY

PO Box 38057
Calgary, AB
T3K 5G9

📞 403.271.0595

📠 403.226.6930

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU CANADA



THE CANADIAN CHAMBER OF COMMERCE

Chamber.ca